

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CF112

présenté par

M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Baptiste, Mme Pires Beaune et les membres du groupe
Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 9

À l'alinéa 31, après les mots :

« des employeurs »,

insérer les mots :

« et des assurés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à élargir la mission de communication sur le c2p non seulement aux employeurs mais aussi aux salariés.